

Communiqué de presse

#Artisanat / #Bâtiment / #Partenariat / #ECOArtisan / #Formation / #RGE

La CAPEB et NICOLL signent un partenariat en faveur de la formation des artisans du Bâtiment

Paris, le 1^{er} juillet 2015 - La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) et NICOLL, un des leaders européens des produits en matériaux de synthèse pour le Bâtiment et les travaux publics, annoncent aujourd'hui la signature d'un partenariat poursuivant deux principaux objectifs : le développement de la formation des artisans du Bâtiment ainsi que la promotion de la qualification RGE « Reconnu Garant de l'Environnement » ECO Artisan®.

Développer la formation des artisans du Bâtiment grâce à l'expertise NICOLL

La CAPEB, via sa filiale Béranger Développement, et NICOLL lancent leur partenariat autour d'un projet commun d'amélioration de la formation des artisans du Bâtiment. Les formations proposées au cours de cette collaboration bénéficieront à la fois de l'expertise de NICOLL, spécialiste des matériaux d'injection et d'extrusion dans le Bâtiment, mais aussi de la connaissance de la CAPEB de la réalité des entreprises artisanales.

Dans le cadre de ce projet, plusieurs modules seront proposés aux artisans, selon différents formats en fonction des caractéristiques et de l'activité de leur entreprise. Les premières formations proposées concerneront les couvreurs ainsi que les plombiers-chauffagistes. Les entreprises artisanales du Bâtiment auront également la possibilité de tester les nouveaux produits et solutions de NICOLL.

Pour télécharger la photo de la signature (crédit à préciser © Bâtiment Artisanal) : [cliquez ici](#).

Promouvoir les économies d'énergie par la qualification RGE ECO Artisan®

La coopération NICOLL / CAPEB sera également placée sous le signe des économies d'énergies. Les deux partenaires s'attacheront à favoriser l'efficacité énergétique. En adéquation avec son engagement en faveur du développement durable, NICOLL, notamment porteur de la démarche HQE, participera à la promotion de la qualification ECO Artisan®, qualification mise en place par la CAPEB, et de la marque ECO Rénovation®. D'autre part, NICOLL incitera les entreprises artisanales à suivre les modules de formations FEE BAT (Formation aux Economies d'Énergie des entreprises et artisans du Bâtiment), et plus spécifiquement le module RENOVE.

Au fil de la discussion qui a précédé la signature du partenariat, les deux parties ont convenu de développer un volet spécifique au traitement des déchets, la société NICOLL étant particulièrement impliquée sur ce sujet, tout comme la CAPEB, qui a, rappelons-le, signé plusieurs



© Bâtiment Artisanal

accords avec la filière.

Patrick Liébus, Président de la CAPEB, se félicite de cette collaboration : « *Notre partenariat avec NICOLL va nous permettre de capitaliser sur notre volonté commune en faveur de l'efficacité énergétique. L'expertise de NICOLL sera un réel atout dans le développement de nouvelles formations pour les artisans du Bâtiment, essentielles pour permettre à chacun d'affronter les évolutions actuelles du secteur. Nous souhaitons ainsi apporter aux entreprises artisanales une valeur ajoutée supplémentaire sur le marché.* »

Benoit Hennaut, Directeur Général de NICOLL, déclare : « *Les changements en cours dans le domaine de la construction avec, par exemple, l'avènement de la maquette numérique rendront nécessaires, encore plus qu'avant, les actions de formation auprès des professionnels. Le partenariat avec la CAPEB, permettra à NICOLL de partager son expertise dans le domaine de la gestion des eaux dans le bâtiment par la mise à la disposition des acteurs du bâtiment, de ses nouveaux modules de formation, fruits de ce partenariat. Nous espérons ainsi contribuer à la promotion de bonnes pratiques pour une construction de bâtiment éco-responsable et durable.* »

A propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat du Bâtiment (www.capeb.fr) lequel dénombre :*

- 350 784 entreprises employant moins de 20 salariés**, soit 98% des entreprises du Bâtiment***
- 685 396 salariés, soit 60% des salariés du Bâtiment
- et 63 000 apprentis, soit 79% des apprentis du Bâtiment

Qui réalisent :

- 74 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 64% du CA du Bâtiment

* Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au répertoire des métiers.

** Ce chiffre (350 784) ne comprend pas les 129 899 auto-entrepreneurs inscrits au RSI, dont les 96 708 ayant déclaré un CA selon l'ACOSS

*** Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2015 »

La société BÉRANGER DÉVELOPPEMENT gère l'ensemble des partenariats par délégation pour le compte de la CAPEB.

À propos de NICOLL :

Filiale du groupe Aliaxis, un des leaders mondiaux de la fabrication et de la commercialisation de produits plastiques pour le bâtiment, l'industrie et les travaux publics, Nicoll occupe, depuis plus de 50 ans, la place de premier fabricant européen de produits en matériaux de synthèse. Spécialisé dans l'injection et l'extrusion, Nicoll double sa haute technicité d'une politique très avancée de créativité et d'innovation. Les certifications ISO 14001 et ISO 9001 version 2000 confirment l'engagement qualitatif de Nicoll et son souci permanent de préserver l'environnement. www.nicoll.fr

Contacts presse :

Pour la CAPEB

Agence Hopscotch : Isabelle Pestourie - Tél : 01 58 65 10 77 - i.pestourie@hopscotch.fr

Baptiste Romeuf - Tél : 01 58 65 00 45 - b.romeuf@hopscotch.fr

CAPEB : Isabelle Planchais - Tél : 01 53 60 50 00 /77/81 et 06 08 56 78 06 - i.planchais@capeb.fr

Pour NICOLL

Schilling Communication : Jean François SCHILLING - Tél : 05.46.50.15.15 - agence.schilling@n-schilling.com

NICOLL : Nathalie ROCHER - Directrice de la Communication - Tél : 02.41.63.73.83 - n.rocher@aliaxis.com